

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	SAMOA
NO_DOC_EXT:	2023-009161
SOFTWARE_VERSION:	13.2.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	florence.pineau@samo-a-nantes.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: SAMOA

Adresse postale: 2 ter quai François Mitterrand BP 36311

Ville: NANTES CEDEX 2

Code NUTS: FRG01 Loire-Atlantique

Code postal: 44263

Pays: France

Courriel: samantha.bronner@samo-nantes.fr

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <http://www.marches-securises.fr>

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:

<http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.marches-securises.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: Société publique locale

I.5) **Activité principale**

Autre activité: société d'aménagement de la métropole ouest atlantique (aménagement urbain)

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A MARCHES SUBSEQUENTS ET BONS DE COMMANDE POUR LA REALISATION DES ETUDES DE DEPLACEMENT SUR L'ILE DE NANTES

Numéro de référence: 2023AMODEPLACEMENT

II.1.2) **Code CPV principal**

71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Dans le cadre de la réalisation du Projet Urbain de l'île de Nantes et l'application de la politique de déplacement de Nantes Métropole, la SAMOA souhaite s'appuyer sur des expertises relatives aux déplacements tous modes et au stationnement.

Le présent accord cadre à marchés subséquents et bons de commande a donc pour objet la réalisation d'études ; d'accompagnement technique et de conseil sur les thématiques des déplacements, circulation et stationnement sur l'île de Nantes. Cet accord-cadre permettra de répondre aux besoins de la SAMOA en termes d'analyse du territoire existant ou prospectif, afin de comprendre et d'anticiper les impacts sur les déplacements des différents scénarios du Projet Urbain aussi bien à une échelle locale (carrefour, bloc bâti, quartier) qu'à l'échelle de l'île de Nantes.

L'accord-cadre est qualifié de marché public de PI soumis au CCAG-PI 2021. Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) a pour objet de définir le contenu de cet accord cadre.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 400 000.00 EUR

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71335000 Études techniques

34972000 Système de mesure du flux de la circulation

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRG01 Loire-Atlantique

Lieu principal d'exécution:

Île de Nantes.

II.2.4) Description des prestations:

L'accord-cadre est décomposé en deux volets (accord-cadre mixte) :

Volet A à marchés subséquents :

Cet accord-cadre définit les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations décrites au Cahier des clauses techniques particulières et suivantes :

- Mission : Etudes
- Mission : Accompagnements techniques pour la conception d'espaces publics
- Mission : Conseil et accompagnement au changement des pratiques d'aménagement à destination de la Samoa, de la MOE, des services ...

Les marchés subséquents seront traités à prix global et forfaitaire.

Volet B à bons de commande :

Cet accord-cadre fixe également toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur et décrites au Cahier des clauses techniques particulières :

- Mission : comptages.

Dans le cadre du présent volet B, les prestations de comptages ne seront réalisées par le titulaire que lorsqu'elles répondent à un besoin ponctuel, propre et unique.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60

Prix - Pondération: 40

- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA: 400 000.00 EUR
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois soit 4 années. Les délais d'exécution des prestations sont fixés à chaque bon de commande et/ou marchés subséquents conformément aux stipulations des pièces.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: non
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**
L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum. Il est conclu avec un maximum en valeur toutes périodes confondues (période initiale et reconductions éventuelles comprises - volet A et B compris) de 400 000 €HT.
L'accord-cadre donnera lieu à la passation de marchés subséquents et à l'émission de bons de commande. Il est attribué à un opérateur économique (mono-attributaire).

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) **Conditions de participation**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions:
Vérification de la situation juridique ainsi que les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat au regard des documents à produire pour la candidature mentionnés à l'article 6 du règlement de consultation.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
- III.2) **Conditions liées au marché**
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

- IV.1) **Description**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Procédure ouverte
- IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: non

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 10/03/2023

Heure locale: 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 10/03/2023

Heure locale: 14:00

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3) **Informations complémentaires:**

Questions à déposer sur le profil acheteur au plus tard le 24/02/2023.

Réponses à toutes les entreprises ayant retiré le DCE le 02/03/2023.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: TRIBUNAL JUDICIAIRE (ANCIENNEMENT TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE) DE RENNES

Adresse postale: 7 Rue Pierre Abelard - BP 3127

Ville: Rennes

Code postal: 35031

Pays: France

Téléphone: +33 299653737

Fax: +33 299310615

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Tribunal judiciaire (anciennement tribunal de Grande Instance) de Rennes

Adresse postale: 7 Rue Pierre Abelard - BP 3127

Ville: Rennes

Code postal: 35031

Pays: France

Téléphone: +33 299653737

Fax: +33 299310615

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**
16/01/2023